

**Compte-Rendu succinct de la réunion du Conseil Municipal du 10 juillet 2020**  
**Délibérations consultables en Mairie du 18 juillet au 18 septembre 2020 pendant les**  
**horaires d'ouverture de la Mairie**

**Le Conseil Municipal de CEAULMONT s'est réuni en séance ordinaire, le 10 juillet 2020, sous la présidence de Monsieur Pierre PETITGUILLAUME, Maire.**

**DATE DE CONVOCATION :** 6 juillet 2020

**PRÉSENTS :** M. Pierre PETITGUILLAUME, Mme Anne-Laure BODIN, M. Gilles LOUSTALOT, M. Jérôme GABILLAUD, M. Nicolas ROUTET, M. John LE MENTEC, Mme Julie JAOUEN, M. Loïc HÉMERY, Mme Françoise VALENTIN, M. Frédéric SIMON, M. Jean-Marc DAVID, Mme Séverine GABILLAUD, Mme Catherine AUMAITRE.

**ABSENTS EXCUSÉS :** Mme Paméla GAUTIER, Mme Pascale ADAM (a donné pouvoir à M. Pierre PETITGUILLAUME)

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** M. John LE MENTEC

Après approbation du procès-verbal de la séance du 24 juin 2020, le Conseil Municipal passe à l'ordre du jour.

**1 – Election des Délégués du Conseil Municipal en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2020**

Election des délégués :

- Pierre PETITGUILLAUME a obtenu 14 voix
- Gilles LOUSTALOT a obtenu 14 voix
- Anne-Laure BODIN a obtenu 14 voix

Election des suppléants :

- Jean-Marc DAVID a obtenu 13 voix
- Catherine AUMAITRE a obtenu 14 voix
- Jérôme GABILLAUD a obtenu 14 voix

**2 – Mise à jour du tableau de classement de la voirie communale**

Le Conseil Municipal décide de mettre à jour le tableau de classement de la voirie communale établie par l'Agence Départementale Technique 36.

Cette mise à jour permettrait entre-autre d'intégrer les voies nouvelles et les classements dans le domaine public communal.

En conséquence, le linéaire total de la voirie communale est désormais porté à 13 205 m de voies communales.

### **3 - Délibération concernant la demande de prolongation de la durée d'exploitation de l'installation de stockage de déchets inertes déposée par la SARL Carrières GUIGNARD sur le territoire de la commune de LE PÊCHEREAU**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n° 36-2020-05-19-009 du 19 mai 2020 portant ouverture d'une consultation du public du lundi 8 juin 2020 au dimanche 5 juillet 2020 dans la commune de LE PÊCHEREAU sur la demande d'enregistrement déposée par la SARL Carrières GUIGNARD, en vue de prolonger la durée d'exploitation de l'installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de la commune de LE PÊCHEREAU,

Considérant que les Conseils Municipaux des communes de LE PÊCHEREAU, ARGENTON-SUR-CREUSE, CEAULMONT, CELON et LE MENOUX sont appelés à donner leur avis sur la demande d'enregistrement en tant que commune où l'installation est projetée ou communes concernées par le rayon de 1 km autour de l'installation,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à la demande de prolongation de la durée d'exploitation de l'installation de stockage de déchets inertes déposée par la SARL Carrières GUIGNARD sur le territoire de la Commune de LE PÊCHEREAU.

### **4 - Annulation et remplacement de la Délibération n° 15 - Création d'emploi Adjoint Technique Principal 1<sup>ère</sup> classe**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la création, à compter du 24 juin 2020, d'un emploi permanent à temps complet d'Adjoint Technique Principal 1<sup>ère</sup> classe.

### **5 - Motion sur les dessertes des gares de St Sébastien, Eguzon, St Sulpice Laurière, de la ligne POLT et sur la concertation**

Le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de motion du Comité de Défense de la gare de St Sébastien et autre Services Publics concernant les dessertes des gares d'Eguzon, St Sébastien et St Sulpice Laurière puis procède à la lecture de la motion. Le Comité demande :

- La restitution d'une desserte Intercité quotidienne dans chaque sens à St Sébastien et St Sulpice Laurière, comme cela vient d'être mis en place pour Argenton avec les trains 3674 et 3685. Cette desserte permettra notamment de palier le refus des régions Centre Val de Loire et Nouvelle Aquitaine de prolonger leur TER, et comblera cette liaison abandonnée dite « zone blanche » de desserte du matin et de fin d'après-midi.

- La restitution d'une desserte Intercité Paris 15h52, permettant une correspondance avec le TER 861461.
- Le prolongement du TER 861443 jusqu'à Limoges du lundi au vendredi avec retour sous le n° 861422.
- Le prolongement du TER 869002 jusqu'à Châteauroux permettant une arrivée avant 8h pour y travailler, mais également une correspondance avec l'Intercité 3624.
- La mise en place d'une autorité de concertation incluant les élus et les usagers, qui sera consultée avant toute modification de la nouvelle grille horaire.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide d'apporter son soutien et d'émettre un avis favorable à la motion du Comité de Défense de la Gare de Saint-Sébastien.

## Questions diverses

### **1 – Tennis de table**

M. John LE MENTEC a présenté le projet du futur club de tennis de table.

Les entraînements et les rencontres sportives auront lieu à la salle des fêtes des Granges.

### **2 – Remerciements des Enseignantes**

Lors de la remise des prix aux élèves de l'école Roland Despains, les enseignantes ont remercié la municipalité et les agents techniques pour leur travail et leur efficacité lors de la mise en place du protocole sanitaire pendant la période de déconfinement.